

Qu'est-ce que la monture AtolZen ?

La monture AtolZen est une monture permettant de corriger la vue.

De plus, en s'abonnant à la téléassistance d'ALLIANZ Assistance, cette monture permet d'aider les personnes dépendantes et/ou fragilisées à rester vivre chez elles. Cette monture est un accompagnement discret et sécurisant pour le bénéficiaire et son entourage. Elle permet de détecter les chutes et d'envoyer automatiquement une alerte au plateau d'appel d'Allianz Assistance. Un bouton d'alerte situé sur la branche droite de la monture permet d'envoyer une alerte manuelle à ce dernier.

En cas d'incident, après évaluation de la situation par les chargés d'écoute d'Allianz Téléassistance, une aide est immédiatement mise en œuvre. Cette aide consiste en l'intervention d'un proche du bénéficiaire ou des services d'urgence (exemple : SAMU ou pompiers) selon la nature de l'incident.

Un suivi est effectué par les équipes d'Allianz Téléassistance jusqu'à ce que le bénéficiaire soit en sécurité. En cas d'incident, Allianz Téléassistance informe systématiquement de la situation le réseau des proches du bénéficiaire.

Comment fonctionne la monture ?

Se référer à la notice d'utilisation disponible sur le site : <https://www.opticiens-atol.com/atol-zen>

Est-ce que la monture peut fonctionner seul ?

NON ! La monture ne peut fonctionner qu'avec le matériel de Téléassistance d'ALLIANZ Assistance.

Le matériel de Téléassistance à domicile se compose d'un boîtier (un transmetteur) qui est raccordé à une prise secteur, et de la monture, permettant de déclencher l'alarme à tout moment. Le boîtier transmetteur dispose d'un micro et d'un haut-parleur.

Comment fonctionne la téléassistance ?

A toute heure, de jour comme de nuit, lorsque vous appuyez sur le bouton de votre monture ou votre transmetteur, le système contacte immédiatement le service d'Allianz Téléassistance, sans que l'abonné ait besoin de décrocher son combiné téléphonique. Un opérateur dialogue par interphonie avec l'abonné au bout de quelques secondes, pour la téléassistance "fixe" (Téléassistance à domicile). En cas d'urgence (chute, malaise, problème de santé, etc.), le chargé d'écoute Allianz Téléassistance évalue la situation et envoie un ou plusieurs intervenants au domicile. L'intervenant est le plus souvent l'un des proches du bénéficiaire. Pour les incidents plus importants, les équipes d'Allianz Téléassistance demandent l'intervention, en plus d'un proche du bénéficiaire, des services de secours (exemple : SAMU ou pompiers).

En attendant les intervenants, l'opérateur Allianz Téléassistance reste au contact de l'abonné pour le rassurer, mais aussi pour vérifier que l'intervention se déroule bien.

Quelles sont les conditions nécessaires pour bénéficier de la Téléassistance à domicile ?

Le bénéficiaire doit résider en France métropolitaine, et disposer à son domicile d'une alimentation électrique (220 V) et d'une ligne téléphonique fixe non restreinte (dégrouper ou non), et permettant les appels vers des numéros commençant par 0825 et 0826.

Par ailleurs, pour que le dossier de téléassistance soit validé par Allianz Assistance, le bénéficiaire doit disposer de plusieurs dépositaires des clés de son domicile (au moins un), résidant à moins de 20 minutes, et acceptant d'intervenir 7j/7 et 24h/24.

Quel est le prix de l'abonnement de téléassistance Allianz Assistance avec la monture Atol Zen ?

Le prix de l'abonnement de téléassistance d'Allianz Assistance est de 24,90€/mois pour une personne (ou 35€/mois pour un couple).

Bon à savoir : Le dispositif de téléassistance Allianz Assistance permet une réduction ou un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses effectuées, selon la législation en vigueur.

Où puis-je acheter la monture AtolZen ?

La monture AtolZen est disponible uniquement dans les magasins "Atol les opticiens".

Combien de modèles sont disponibles à la vente ?

Il existe 2 modèles à la vente :

- Un modèle femme (couleur Bordeaux)
- Un modèle homme (couleur Noir)

Quel(s) type(s) de verres peut-on monter sur la monture ?

Vous pouvez monter tout type de verres : unifocaux, progressifs, ...

Quel est le prix de la monture Atol Zen ?

Le prix de la monture seule est de 249 €*

**Prise en charge selon les conditions de votre couverture santé.*

Comment faire pour acheter la monture AtolZen et souscrire à l'abonnement de téléassistance d'Allianz Assistance ?

- Tout d'abord, rendez-vous chez votre opticien Atol préféré.
- Choisissez votre monture AtolZen ainsi que vos verres
- Souscrivez au pack Atol Zen
- Effectuez la pré-inscription à l'abonnement de téléassistance Allianz Assistance avec votre opticien Atol
- Vous repartez chez vous et terminez l'inscription à l'abonnement de la téléassistance après réception du mail de confirmation
- Votre opticien vous appellera ensuite pour venir récupérer votre monture au magasin une fois prête.

Que dois-je faire lorsque je récupère ma monture auprès de mon opticien Atol ?

- Tout d'abord, vérifiez que vous avez bien souscrit à l'abonnement de téléassistance d'ALLIANZ Assistance.
- Vérifiez que vous avez reçu le matériel fourni par ALLIANZ Assistance : Quiatil easy GSM (réception 48h après la finalisation de l'abonnement d'Allianz Assistance à votre domicile)
- Enclenchez le capot alimentation composée de 4 piles bouton dans le logement prévu au niveau de la branche de la monture
- Appelez ALLIANZ Assistance au numéro suivant : 01.46.12.12.62 pour appairer votre monture au Quiatil GSM.
- Effectuer des essais avec l'opérateur téléphonique.

Qu'est-ce que l'abonnement pack Atol Zen ?

Il existe 2 types de pack Atol Zen :

1. Pack Atol Zen à 10€/mois comprenant :

- Livraison chez votre opticien ATOL du pack piles pour la monture chaque trimestre.
- 2nde paire de lunettes de dépannage.
- Engagement à l'échange standard de la monture en 48H en cas de souci.

2. Pack Atol Zen à 12,90€/mois comprenant :

- Livraison du pack piles pour la monture chaque trimestre, directement à votre domicile (ou à l'adresse d'un proche)
- 2nde paire de lunettes de dépannage.
- Engagement à l'échange standard de la monture en 48H en cas de souci.

Combien de temps dure mon abonnement au pack Atol Zen ?

Il n'y a pas de durée de contrat concernant l'abonnement au pack Atol Zen. Vous pouvez mettre fin à votre abonnement à tout moment, même pendant la première année.

Quel est l'autonomie d'un pack piles ?

La monture utilise un capot piles composé de 4 piles bouton utilisées pour les appareils auditifs. L'autonomie d'un pack piles est d'environ 3 mois suivant l'utilisation de la monture.

Le pack piles est-il nocif ?

Il s'agit de piles Zinc/Air non nocive, utilisées dans les appareils auditifs.

NB : *Ne pas jeter les piles avec les ordures ménagères. Afin de préserver l'environnement, débarrassez-vous des piles conformément aux réglementations en vigueur. Déposez-les dans votre conteneur à piles le plus proche ou rapportez-les dans le magasin « ATOL, les opticiens » le plus proche ou renvoyez-les à la société ATOL, les opticiens à l'adresse suivante : 27, rue Buffon BP 10250 – 21207 BEAUNE Cedex. Ne démontez pas les piles, ne les jetez pas dans un feu. Ne les exposez pas à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Ne pas les incinérer.*

Comment changer le pack piles ?

Se référer à la notice d'utilisation disponible sur le site : <https://www.opticiens-atol.com/atol-zen>

NB : *Ne pas jeter les piles avec les ordures ménagères. Afin de préserver l'environnement, débarrassez-vous des piles conformément aux réglementations en vigueur. Déposez-les dans votre conteneur à piles le plus proche ou rapportez-les dans le magasin « ATOL, les opticiens » le plus proche ou renvoyer les à la société ATOL, les opticiens à l'adresse suivante : 27, rue Buffon BP 10250 – 21207 BEAUNE Cedex. Ne démontez pas les piles, ne les jetez pas dans un feu. Ne les exposez pas à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Ne pas les incinérer.*

Comment vérifier l'autonomie de ma monture ?

Se référer à la notice d'utilisation disponible sur le site : <https://www.opticiens-atol.com/atol-zen>

Ma monture ne fonctionne plus, que dois-je faire ?

Si votre monture ne s'allume pas ou ne vibre pas quand vous appuyez sur le bouton d'appel, changez les piles.

Avant de retourner chez votre opticien ATOL pour tous problèmes, il est fortement conseillé d'appeler le SAV d'ALLIANZ Assistance afin d'effectuer des essais sur le bon fonctionnement du matériel (Quiatil GSM + monture).

Le numéro de téléphone de la hotline technique d'ALLIANZ Assistance est le suivant : 0811 65 7000.

Si les résultats soulignent une défectuosité sur la monture, les équipes d'ALLIANZ Assistance vous inviteront à vous déplacer chez votre opticien ATOL afin d'effectuer l'échange de votre monture.

Si ma monture ne vibre pas que faire ?

Si votre monture ne s'allume pas ou ne vibre pas quand vous appuyez sur le bouton d'appel, changez les piles.

Avant de retourner chez votre opticien ATOL pour tous problèmes, il est fortement conseillé d'appeler le SAV d'ALLIANZ Assistance afin d'effectuer des essais sur le bon fonctionnement du matériel (Quiatil GSM + monture)

Le numéro de téléphone de la hotline technique d'ALLIANZ Assistance est le suivant : 0811 65 700.

Si les résultats soulignent une défectuosité sur la monture, les équipes d'ALLIANZ Assistance vous inviteront à vous déplacer chez votre opticien ATOL afin d'effectuer l'échange de votre monture.

Le bouton de ma lunette ne s'enfonce plus que dois-je faire ?

Allez chez votre Opticien Atol le plus proche.

La branche de ma monture est tordue ou cassée que dois-je faire ?

Allez chez votre Opticien Atol le plus proche.

J'ai appuyé sur le bouton d'alerte de ma monture par erreur ou il y a eu un déclenchement intempestif. Que se passe-t-il ?

Rassurez-vous. Vous êtes en relation avec la plateforme de Téléassistance et il vous suffit de prévenir l'opérateur qu'il s'agit d'une erreur.

Il est d'ailleurs demandé de réaliser un essai une fois par mois pour s'assurer que tout fonctionne correctement. Cela permet en plus de vous familiariser avec le fonctionnement de l'appareil.

Est-ce que ma monture va émettre un appel au plateau de téléassistance si je la fais tomber sur le sol ?

NON ! La monture possède des capteurs permettant de savoir si la monture est portée ou non portée.

Si la monture tombe sans être portée, aucun signal sera émis vers le transmetteur et donc aucun appel émis.

SI je me cogne avec ma monture une alerte va être envoyée ?

NON ! Une alerte ne sera uniquement envoyée en cas de chute.

Est-ce que ma monture émet des ondes nocives ?

NON ! La monture n'émettra des ondes uniquement s'il y a eu une chute ou un appui sur le bouton d'appel d'urgence.

De plus ces dernières sont identiques aux ondes radio qu'on écoute tous les jours.

Puis-je prendre ma douche (ou mon bain) avec ma monture ?

NON ! Vous ne pouvez pas prendre une douche afin de vous laver les cheveux en portant votre monture car cette dernière n'est pas étanche. Il faut pouvoir activer la Téléassistance, il est donc important de garder votre monture proche de vous (dans votre salle de bain) pour appuyer sur le bouton en cas de problème.

Cependant, si vous ne mettez pas la tête sous l'eau, il est conseillé de porter la monture afin d'être sécurisé.

Puis-je utiliser ma monture depuis mon jardin ?

La monture a une portée maximale limitée à un rayon d'environ 100 mètres autour du transmetteur. Selon la configuration (ex : maison ancienne avec des murs très épais), la qualité de la communication peut varier, il est donc recommandé lors de l'installation d'effectuer plusieurs essais pour connaître la limite de déclenchement et se sentir ainsi en sécurité dans son jardin.

Comment puis-je nettoyer ma monture ?

Utilisez un tissu en microfibres pour nettoyer les verres de votre lunette. Si des traces subsistent, humidifiez le tissu en microfibres à l'eau claire uniquement, sans ajout de liquide vaisselle ou autre détergent.

Il est important de ne pas mettre votre monture sous le robinet car elle n'est pas étanche.

Quelles sont les garanties de respect de la vie privée ?

Aucune donnée relative à la personne n'est utilisée pour des fins de prospection commerciale.

Je ne trouve pas de solution à mon problème. Quelle option s'offre à moi ?

Si vous ne trouvez pas de solution dans la FAQ, envoyez votre question à :
serviceclient@opticiens-atol.com